



Commun coopératif

Accompagnement hybride (collectif et individuel) pour intégrer votre tiers-lieu à la **coopération économique de l'école mutualisée** Trans//formations

Appel à candidature - *réponse attendue pour le 09/07/2021*

<https://transformations.tierslieux.net/>

coop.tierslieux.net

Coopérative des Tiers-Lieux
29 chemin Richelieu 33270 Floirac
contact : Chloé Le Drogoff
cld@tierslieux.net / 06 66 45 91 05



1. Contexte et objectifs de l'accompagnement

Genèse

La Coopérative Tiers-Lieux, dans le cadre de son programme annuel avec le concours de la Région et le Fonds Social Européen a pour mission d'aider à la pérennisation des tiers-lieux.

A ce titre, grâce à l'observatoire de la Coopérative Tiers-Lieux, nous avons identifié que les tiers-lieux constituent de remarquables viviers de compétences et des modèles de coopération qui pouvaient et voulaient jouer un rôle sur les questions de formation professionnelle. Les tiers-lieux sont également des lieux immersifs où les métiers sont variés, les compétences pas assez valorisées et reconnues.

En 2019, un premier accompagnement collectif a eu lieu à destination d'une quinzaine de tiers-lieux ou réseaux locaux de tiers-lieux de la Nouvelle-Aquitaine qui a permis de :

- organiser une coopération économique autour de la formation en utilisant le réseau régional,
- construire une offre de formation professionnelle,
- former les formateurs en intégrant une démarche pédagogique éthiquement compatible avec les tiers-lieux notamment sur l'accueil des publics, la volonté de les faire progresser.

Cadre et intentions

Cet accompagnement a donné lieu au lancement de [Trans//formations](#), une offre de formations professionnelles mutualisée et portée par la Coopérative Tiers-lieux, s'appuyant sur les compétences variées et les terrains d'expérimentation originaux représentés dans les tiers-lieux, et répondant aux enjeux liés à l'évolution du travail et à l'urgence environnementale. En effet, cette école mutualisée doit permettre à la population de se former tout au long de la vie et ceci à proximité de chez elle.

En fonction de la richesse et la diversité des contenus développés dans ces tiers-lieux accompagnés, 5 premiers grands thèmes de formation ont vu le jour :

- Fabrications numériques (Fablab)
- Économie circulaire & zéro déchet
- Intelligence collective
- Outils numériques et collaboratifs
- Langues (FLE, Anglais, Écrits professionnels).

Les modalités pédagogiques de chaque formation ont été pensées en intégrant l'environnement et l'esprit du tiers-lieu.

L'accompagnement collectif a d'ailleurs permis d'établir le cadre éthique et coopératif de Trans//formations qui a donné lieu à un référentiel commun baptisé "le Petit Précis de Trans//formations" (cf annexe).

Finalité

Ce projet coopératif vise, *in fine*, à **pérenniser les tiers-lieux en leur permettant de développer une activité de formation professionnelle** à travers :

- la valorisation des compétences existantes au sein de ces tiers-lieux,
- la reconnaissance des savoirs et savoir-faire sur les territoires,
- l'introduction des tiers-lieux dans le secteur de la formation.

Objectifs

Sur cette base, l'objectif de ce nouvel appel à candidature vise à **intégrer de nouveaux tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine dans la démarche coopérative de Trans//formations** grâce :

- au partage de la genèse, des enjeux et des caractéristiques du projet Trans//formations,
- à une présentation et acculturation de ces tiers-lieux au cadre éthique et coopératif de Trans//formations,
- au partage d'un retour réflexif sur les 18 premiers mois du projet (accompagnement, publication et commercialisation, et mise en œuvre de l'expérimentation effective depuis début 2021),
- à une collaboration sur l'ingénierie pédagogique des formations envisagées,
- à une formation destinée aux formateur.trice.s, qui reposera sur une démarche pédagogique éthiquement compatible avec les tiers-lieux, notamment en matière d'accueil des publics et en lien avec la coopération économique.

L'atteinte de ces objectifs suppose une sensibilisation de toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur de cette future nouvelle offre de formation professionnelle : les réseaux, les tiers-lieux, les formateur.rice.s, les coordinateur.rice.s / facilitateur.rice.s le cas échéant.

Nous visons la constitution d'un groupe d'une douzaine de tiers-lieux bénéficiaires de l'accompagnement, et serons vigilants à être équitables dans la sélection des candidats en termes géographique et de complémentarité au sein du groupe.

Un des enjeux est de valoriser les actions de formation qui permettent le développement de compétences liées aux métiers émergents.

Le projet a également pour ambition de constituer un maillage territorial propice à la délocalisation de formations d'un tiers-lieu à l'autre, lorsque les conditions techniques et pédagogiques le permettent.

Commun coopératif

L'intérêt de ce modèle coopératif pour les tiers-lieux réside dans :

- la diversification de sa palette de services au profit de la population locale,
- la professionnalisation sur l'activité formation en bénéficiant de l'expertise de la Coopérative Tiers-Lieux en matière de formation professionnelle. En effet, la Coopérative Tiers-Lieux est déclarée organisme de formation, datadockée et certifiée Qualiopi. Elle dispense la formation "Piloter un tiers-lieu" depuis 6 ans et en a déposé la certification auprès de France Compétences, après 3 années d'ingénierie pédagogique.
- la répartition des rôles et fonctions visant à "*libérer les tiers-lieux d'une certaine lourdeur administrative*" propre au secteur de la formation, générée par la réglementation afférente ; le monde de la formation professionnelle étant complexe et plutôt contre-intuitif.
- les bénéfices induits par l'appartenance à un réseau régional, tels que la visibilité, la mutualisation, les partages de pratiques et retours d'expérience...

Toutefois, il n'est pas question de déresponsabiliser les tiers-lieux et les formateurs. En effet, au-delà des fonctions pédagogique et accueil des formations, ces derniers incarnent un rôle d'ambassadeur de Trans//formations : ils contribuent à la communication et à la commercialisation en utilisant les ressources qui leur sont propres (médias, réseaux sociaux/pro, réseau local...).

En somme, intégrer le projet permet aux tiers-lieux et aux formateur.rice.s (aguerri.e.s ou en devenir) de concrétiser leur intention de transmettre leurs savoir-faire et leurs connaissances dans un cadre simplifié.

La réussite des uns fait la réussite des autres. Le système coopératif mis en place nous engage collectivement et dans la durée.

Prérequis fonctionnels et moraux

L'intégration de cette coopération suppose le respect de certains principes essentiels afin d'en garantir le bon fonctionnement et de permettre l'installation d'une dynamique qualitative et durable.

- L'engagement dans le projet : cette valeur que représente l'**engagement** doit impérativement être portée par chaque partie prenante de cette coopération : Coopérative Tiers-lieux, tiers-lieux et réseaux locaux, référents, formateurs, facilitateurs des lieux.
- Les participants à l'accompagnement : un.e référent.e, personne représentant le tiers-lieu, devra **participer** de façon **assidue** à l'ensemble de l'accompagnement. Il devra être accompagné systématiquement par le futur formateur.rice (ou un des formateur.rice.s) sur chaque journée de l'accompagnement. Le.la référent aura la mission d'assurer un relai en interne, auprès de son équipe et des autres formateur.rice.s potentiels (rendre compte du contenu des journées, assurer la bonne compréhension du fonctionnement de la coopération, et s'assurer que chaque acteur prenne la mesure des enjeux afférents), et ce, quels que soient sa place, son rôle et son pouvoir au sein de la gouvernance.
- L'organisation du tiers-lieu : elle doit avoir été pensée en amont de l'intégration afin d'affirmer être en mesure d'assurer une **continuité au-delà** de l'accompagnement, dans la mise en œuvre et le déploiement du projet. La notion de **pérennité** est essentielle pour garantir la qualité des prestations et des échanges internes. De même, il est capital d'avoir pris la mesure de la **charge** de travail et d'être en capacité interne de l'assumer sur le temps long.

2. PRÉSENTATION DES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Groupe de 10 à 12 tiers-lieux :

Accompagnement effectif de septembre 2021 à décembre 2021

Conditions d'intégration :

- **Avoir désigné un.e référent.e local.e** qui suivra de façon assidue l'accompagnement collectif et qui fera le suivi en interne auprès de son tiers-lieu.
- **Disposer d'une richesse humaine** dans son tiers-lieu en capacité de dégager du temps, après l'accompagnement collectif, pour faire le suivi commercial et administratif des formations à déployer (référent.e administratif et commercial en lien avec l'équipe de la Coopérative Tiers-Lieux). Le temps consacré à l'amorçage et au développement de l'activité au sein de votre tiers-lieu doit être réel et sérieux sur une durée d'environ un an.
- **Avoir identifié la formation professionnelle** comme étant un domaine d'activité stratégique prioritaire pour le tiers-lieu.
- **Avoir identifié des besoins de formations** au niveau local
- **Avoir présélectionné des actions de formations** à intégrer au catalogue au profil suivant :
 - formations sur des sujets en lien avec des compétences innovantes répondant aux enjeux sociétaux actuels comme par exemple : la transition écologique, l'innovation sociale, les nouvelles configurations d'organisations et l'évolution du travail (organisations apprenantes, entreprendre autrement etc.)
 - formations similaires au catalogue déjà existants : <https://transformations.tierslieux.net/>
 - formations d'une durée minimale de 3 jours (en continu ou discontinu)
 - formations qui peuvent être déplacées dans d'autres tiers-lieux de la Région (mobilité des compétences des formateur.trice.s)
- **S'être familiarisé avec le site France compétences et avoir entrepris des premières recherches de certifications existantes**, correspondant aux intentions de formations/thématiques. Les certifications sont visibles sur le répertoire spécifique du site internet de France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Documents à joindre et à retourner avec le formulaire de candidature de ce dossier (par voie numérique)

- cv des formateur.trice.s
- fiches programme formation (celles que vous avez déjà mises en place et celles sur lesquelles vous avez travaillé en vue de cette candidature)
- attestation fiscale et sociale de votre structure
- attestation ERP le cas échéant

Étape 1 La coopération économique de Trans//formations, Kesako ?

- **Objectifs**
 - **Se sensibiliser à la démarche globale et au cadre des accords de coopération (éthique et économique) :** présentation du référentiel originel (co-construit) et des évolutions survenues au cours de la 1ère année d'expérimentation.
 - **Se sensibiliser à la démarche qualité :** explicitation des enjeux liés à la réglementation de la formation professionnelle et à la certification qualité, contraintes et obligations pour les organismes de formation.
 - **Adhérer aux principes éthiques et pédagogiques / charte / expérience tiers-lieu :** échanges sur la plus value de la formation en tiers-lieux, travail de différenciation en termes d'approche et de pédagogie et échanges sur les évolutions sur le référentiel commun depuis le démarrage.
 - **Identifier les principes d'exclusion de la coopération à tous les niveaux de la chaîne de production de la formation**
- **Planning**
 - 2 jours d'accompagnement collectif en présentiel les 28 et 29 septembre 2021
- **Méthodes proposées**
 - Séminaire sur 2 jours composé de séances plénières, de travaux en sous-groupes, d'échanges et de partage de pairs à pairs avec retours d'expériences.
 - Témoignage d'un tiers-lieu et d'un.e formateur.trice issu.e du premier accompagnement collectif

Etape 2 Construction de l'offre : ingénierie pédagogique de vos actions de formation pour enrichir le catalogue

Préambule : Nous vous invitons fortement à aller découvrir le catalogue de formations actuel disponible sur <https://transformations.tierslieux.net>

- **Construction de votre offre de formation avec les personnes ressources impliquées dans le développement de l'offre (en particulier les formateur.rice.s identifié.e.s au moment de cette candidature) :**
 - Travailler sur les fiches formation (objectifs de formation, objectifs pédagogiques, pré-requis, public, contenu, système d'évaluation, modalités pédagogiques, durée etc.) de vos formations. Certains tiers-lieux peuvent être plus avancés que d'autres sur la question des programmes de formation.
 - > Si votre tiers-lieu a déjà une offre existante, merci de le préciser lors de votre candidature et de joindre vos fiches formation (les programmes que vous communiquez à l'externe).
 - > Si votre tiers-lieu n'a pas de programmes formalisés à ce jour, nous vous invitons à débuter la réflexion en amont de cet accompagnement en vous basant sur le modèle de trame joint en annexe. L'objectif n'est pas de tout compléter et de tout finaliser, mais de vous familiariser avec les contenus que comporte une fiche formation.
 - Identifier les formations qui peuvent être certifiantes
 - Mesurer les écarts en termes de contenus et d'objectifs pour apprécier la possibilité d'exploitation des certifications identifiées
 - Réfléchir à une mise en cohérence des différentes formations envisagées en vue de leur incorporation dans le catalogue (regroupement par thématiques, articulations entre parcours, suites de parcours...)
- **Planning**
 - 2 jours d'accompagnement collectif en présentiel les 16 et 17 novembre 2021

- 1 demi-journée d'accompagnement individualisé en visio par action de formation
- **Méthodes proposées**
 - Séminaire sur 2 jours composé de travaux en sous-groupes, d'échanges et de partage de pairs à pairs avec retours d'expériences.
 - Temps de travail individualisé en visio sur une demie-journée dédié à l'ingénierie pédagogique

Etape 3 Formation de formateurs

- **Formation de formateurs**

Cette formation est à destination des formateur.trice.s identifiés par vos tiers-lieux et de la personne ressource qui sera investie dans le déploiement opérationnel de l'offre à l'issue de l'accompagnement collectif.

Formation de 3 jours "ANIMER ET ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION"

Objectifs de la formation / compétences visées :

- développer une stratégie et mettre en œuvre un scénario pédagogique,
- utiliser des moyens d'animation en formation selon les principes de la méthode active,
- soutenir la dynamique d'un groupe apprenant,
- concevoir et mettre en œuvre un système d'évaluation en formation.

- **Planning**
 - 3 jours de formation en décembre 2021

- **Méthodes proposées**

L'entrée méthodologique retenue ici est celle de la pédagogie active centrée sur les participants et leurs mises en activités. Ce qui reste visé c'est, par expérimentations successives, la production progressive et guidée de savoirs et de savoir-faire par les stagiaires eux-mêmes dans un cadre pédagogique garanti par le formateur.

3. Règlement lié au dispositif

Votre **assiduité** sera requise sur l'intégralité du temps de l'accompagnement. Par ailleurs, il vous sera demandé d'assurer **la transmission et le suivi en interne**. Vous serez **en responsabilité** de l'avancée au sein de vos instances de gouvernance (prise de décision à activer, mobilisation des parties prenantes en interne).

Si votre candidature est retenue, une **contribution de 250 euros HT** sera demandée au démarrage de l'accompagnement, à titre de participation aux frais d'animation.

4. Formulaire de candidature

1. Nom du tiers-lieu ou réseau local de tiers-lieux (Nouvelle-Aquitaine uniquement) - Lorsque vous êtes un réseau local, merci de préciser le nom des tiers-lieux rattachés au réseau qui intégreraient le catalogue

2. Localisation et adresse postale du tiers-lieu :

3. Contact du / de la référent.e désigné.e :

- Nom et prénom :
- Numéro de téléphone :
- Adresse email :.....

4. Avez-vous déjà identifié une richesse humaine disponible après l'accompagnement pour faire le suivi commercial et administratif des formations à déployer, en lien avec l'équipe de la Coopérative Tiers-Lieux?

oui : préciser le nom et prénom

non

5. Votre tiers-lieu est-il enregistré auprès de la Préfecture en tant qu'organisme de formation ?

oui : n° enregistrement

non

6. Proposez-vous des actions de formation professionnelle au sein de votre tiers-lieu?

Si oui,

- Depuis combien de temps ?
- Merci de préciser si c'est votre tiers-lieu qui les porte ou si vous accueillez des formations organisées par des prestataires OF externes, ou si vous faites les deux.

7. Quelles sont les thématiques de formation que vous envisagez de développer et de porter au cadre coopératif ? (n'oubliez-pas de joindre les fiches formations que vous possédez d'ores et déjà ou que vous avez commencé à élaborer dans le cadre de votre candidature)

8. Combien de formateur.rice.s avez-vous identifié pour ces formations? préciser leurs noms / prénoms + la formation afférente.

9. Les formateur.rice.s envisagés sont-ils :

- des salariés du tiers-lieu :

- des usagers de tiers-lieux (si oui, précisez leur statut) :
- autre (précisez) :

10. Combien de formateur.rice.s envisagez-vous d'inscrire à l'étape 3 - Formation de formateur ?

Merci de préciser leurs noms / prénoms

11. Les formations que vous proposez peuvent-elles être digitalisées / réalisées à distance ?

Merci de préciser pour chacune des formations envisagées

oui dans leur totalité

oui en partie

non

12. Quelles sont vos motivations / ambitions à développer de la formation professionnelle dans vos activités ? (15 à 20 lignes)

13. Quelles sont vos motivations/ambitions à rejoindre un dispositif coopératif tel que Trans//formations ? (15 à 20 lignes)

14. Quelles sont vos attentes relatives à cet accompagnement ?

Annexes

- le petit précis de la coopération
- trame fiche formation
- exemple de fiches formation : formation économie circulaire, formation agitateur de neurones créatifs et agiles : la boîte à outils de l'animateur.